



Bonjour à toutes et à tous,

En ce moment de décembre où je vous écris ces quelques lignes, les restrictions sanitaires se renforcent une nouvelle fois pour les fêtes de fin d'année, et malheureusement, à mon plus grand regret, nous ne pourrons pas faire, cette année encore, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire début janvier.

Le mot du maire

Malgré cela, les derniers mois ont été vivants grâce aux animations organisées et auxquelles nous avons pu assister, le cochon grillé, les séances de jonglage pour les enfants, la grimpe d'arbres, les matches du PMU ou encore, le concours de pétanque.

Le CCAS a aussi pu organiser le repas des aînés dans de bonnes conditions et le club du 3ème âge se retrouver autour de jeux de cartes ou des concours de belote.

Dans le même temps, la situation Covid nous sollicite pour les campagnes de vaccination et elle nous montre l'attrait de plusieurs nouveaux venus pour notre commune rurale avec toutes les demandes de CU enregistrées (72) et les 12 permis de construire demandés au cours de l'année.

Tous les lots du lotissement de l'impasse des chênes sont déjà réservés.

Le moment fort de cette nouvelle année sera le changement de prestataire pour la distribution d'eau potable, toutes les infos sont disponibles dans le bulletin.

Je vous souhaite autant de plaisir à lire ce bulletin que nous avons eu à le rédiger.

Grégory LE GUILLOU.

Bonne
et
Heureuse
Année
2022

Cérémonie du 11 novembre 2021



C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulé à Plouyé cette année, la 103ème commémoration du 11 novembre de l'Armistice entre la France et l'Allemagne. Signé le 11 novembre 1918, il a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

"À la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée". De 1914 à 1918, cette guerre a coûté 10 millions de morts et fait 20 millions de blessés et de mutilés.

Un hommage spécial fut rendu aux soldats morts pour la France, au Mali spécialement, en 2020 -2021.



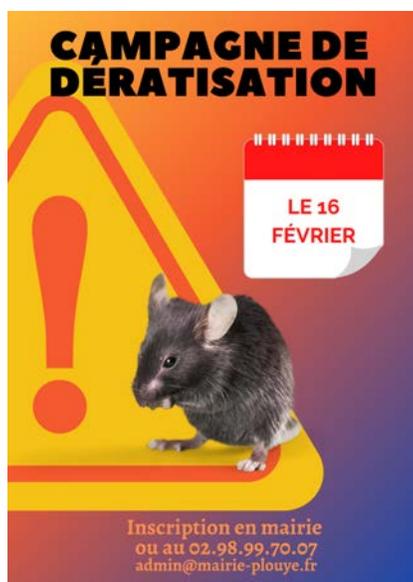
SOMMAIRE

EN COUVERTURE

- Le mot du Maire - Grégory Le Guillou
- La commémoration du 11 novembre 2021



- 003** Vie communale
- 004** Radars pédagogiques
- 005** Point travaux divers
- 006** AG de l'A.F.A.F.A.F.
- 007-008** Eau du Ponant
- 009-010** École & ateliers créatifs
- 011** Actions du C.C.A.S.
- 012** Halloween
- 013** Activités estivales
- 014-017** Associations & animations
- 018-019** Recettes & jeux
- 020** Infos générales



Vie communale

Découvrez les différents événements & travaux, réalisés ou prévus sur notre commune.



Eau : changement de prestataire

À partir du 1er janvier 2022, Eau du Ponant devient le nouveau gestionnaire en eau de notre commune.



L'école à l'honneur

Nouvelle équipe pédagogique, loisirs créatifs, garderie, production de la serre et venue du Père Noël...



Actions du C.C.A.S, Associations, Loisirs & Infos pratiques

Temps forts des actions menées par le C.C.A.S : le repas des Aînés, la vaccination, l'anniversaire du doyen ; Halloween & les activités estivales ; etc...

Visite de Madame la sous-préfète

Le 10 novembre dernier, Madame Claire Maynadier, nouvelle sous-préfète de Châteaulin, s'est rendue à Plouyé pour faire un point avec les élus sur les besoins et les attentes de la commune.

Ce fut l'occasion d'évoquer les projets en cours menés par la municipalité, tels que notamment, la rénovation thermique de l'école et les subventions possibles sur une telle opération.

Rappelons que ce projet bénéficie déjà d'une aide financière accordée par les services de l'État au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Cette rencontre fut également l'occasion d'échanger sur les problèmes de téléphonie et de réseau internet rencontrés sur notre territoire.



Madame Claire Maynadier, nouvelle sous-préfète de Châteaulin, lors de sa venue à Plouyé le 10 novembre dernier.

Réunion publique sur le devenir de l'ancienne école

Le mardi 2 novembre 2021, s'est tenue une réunion publique proposée par la mairie sur le devenir de l'ancienne école. Cette concertation a réuni près d'une vingtaine de participants.

Des architectes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère) étaient présents pour animer les échanges.

Les intervenants ont présenté les projets possibles concernant ce bâtiment : une démolition, une transformation avec adaptation ou encore, une transformation avec extension.

La qualité architecturale du bâtiment ferait plutôt pencher le projet vers une adaptation plutôt qu'une démolition mais pour le moment, le projet reste ouvert, cette première réunion permettait avant tout de recenser les besoins des habitants et des associations communales.



Monsieur le Maire accompagné par Monsieur Arnaud Cozien et Monsieur Jean-Jacques Dubos, ses adjoints lors de la réunion publique



Terrains viabilisés à 4€/m2 : tous vendus !

Dans notre précédent bulletin municipal, nous vous annoncions que deux lots de terrains, situés en centre-bourg dans le futur lotissement "Impasse des Chênes", restaient encore disponibles.

Nous sommes heureux de vous annoncer à présent, que ces terrains viennent d'être vendus, que des permis de construire ont déjà été déposés et que certains sont même déjà accordés.

Il y aura donc, de nouveaux plouyéziens à l'horizon 2022, 2023.

Acquisition de radars pédagogiques

Comme nous l'avions précédemment évoqué, la municipalité s'est dotée cette année, de deux radars pédagogiques mobiles.

Fin novembre, l'un d'entre eux fut installé par notre service technique à l'entrée du bourg au niveau du croisement "rue des marguerites" et "route de Huelgoat" afin de réglementer la circulation à 30km/h sur cette portion de voie et ainsi assurer la sécurité des usagers aux abords de l'école notamment.

Coût de l'opération : 4 800.00€ TTC.



Mise en place des décorations de Noël

L'an passé, la municipalité s'était déjà investie en organisant une journée atelier pour donner un coup de jeune à nos décorations de Noël en remplaçant notamment les ampoules par des leds bien plus économiques.

Cette année, un peu plus de 1 000€ TTC furent alloués pour équiper notre bourg de nouvelles guirlandes led et de projecteurs destinés à éclairer le clocher de l'église.



Notre service technique durant la mise en place des illuminations.



Remplacement suite à vandalisme...

Suite aux actes de vandalismes perpétrés en début d'année, le système d'accroche fixant les drapeaux sur le pignon de la mairie ainsi que les lettres "Mairie Ty Ker" furent détériorés obligeant la municipalité à les remplacer.

Une nouvelle armoire vitrée étanche va également être installée prochainement pour parfaire cette rénovation.

Elle contiendra les arrêtés, délibérations et autres annonces courantes municipales.



Coût de l'opération : 1 060.00€ TTC
(la sérigraphie en bois fut réalisée gratuitement).

Point travaux divers

Vestiaire du club de foot

Hormis la porte d'entrée qui sera changée très prochainement, l'ensemble des ouvrants des vestiaires de foot viennent d'être remplacés. L'opération est subventionnée à hauteur de 43.38%.

Les travaux étaient confiés à l'entreprise **2PL** de Carhaix.



Coût de l'opération actuellement réglée : 9 980.00€ TTC
(porte non comprise)



Coût de l'opération : 156 200€ TTC
(réalisée par EUROVIA)

Voirie communale

Comme tous les ans, une tranche de travaux d'entretien de la voirie Communale a été engagée en septembre 2021.

Cette année, ces travaux majeurs ont consisté à la réfection de l'enrobé sur le chemin vicinal n° 2, menant du village de Kerbrad à la Route Départementale 764 et traversant le village de Kergadiou.

Ces travaux sont financés par la Commune. S'agissant d'un chantier conséquent, seuls des travaux d'entretien ont été réalisés (dérasement des accotements, fossés), en divers points de la Commune, notamment à la suite de l'élagage effectué dans le cadre du déploiement de la fibre.



Restauration de la toiture de l'église

Réparation de la toiture de l'église.

En effet, il a été constaté des fuites d'eau à l'intérieur de l'église et l'entreprise **LE DOUCEN** de Huelgoat a été contactée pour effectuer ces réparations.

Montant estimé des travaux : 2 245.00€ TTC.



Assemblée Générale de l'A.F.A.F.A.F.

Réunion de bureau du 24 novembre 2021

Lors de cette séance, il fut notamment question de débattre sur la proposition faite par Monsieur le Percepteur de Carhaix, d'incorporer le budget de l'A.F.A.F.A.F. au budget principal de la commune, ceci dans le but de réduire le nombre de petits budgets annexes existants compte tenu de la suppression au 1er janvier 2023, des services de la perception de Carhaix.

Cette proposition fut rejetée en bloc par les membres du bureau qui préférèrent conserver leur autonomie d'action, d'autant plus que le budget de l'association est excédentaire.

Le budget prévisionnel 2022 :

Avec un excédent de fonctionnement estimé à 15 600€, le budget prévisionnel est ainsi fixé à l'équilibre :

Dépenses de fonctionnement : 32 875€

Recettes de fonctionnement : 32 875€

**À noter qu'il n'y a plus de section d'investissement dans ce budget à la demande de la trésorerie de Carhaix.*

Le prix à l'hectare reste inchangé pour l'année 2022 : 5€/ha à partir de 2 hectares de terre.

Enfin, concernant le projet de chemins de randonnées, les membres du bureau refusent que les chemins A.F.A.F.A.F. (dits d'exploitations) soient utilisés dans le cadre des randonnées.

Ils estiment que ces chemins sont privés et qu'ils ne doivent pas être ouverts au public. À cet effet, le bureau souhaite effectuer une étude visant à acquérir des panneaux "voie privée" aux entrées et sorties de ces chemins pour information au public.

Assemblée Générale des Propriétaires le 15 décembre 2021

L'association compte 222 cotisants propriétaires de terres agricoles sur Plouyé.

Tous les 2 ans, ces propriétaires sont conviés à assister à une assemblée générale dont le but est de rapporter toutes les actions menées par l'association, telles que principalement, l'entretien des chemins (empierrement, élagage, etc.), au cours des deux dernières années.

Un rendez-vous peu suivi. Cette année, seulement une vingtaine de propriétaires firent le déplacement pour y assister.



Quelques membres du bureau présents lors de la séance du 24 novembre 2021



Travaux de voirie effectués par l'AFAF en 2021 (Kerivon)



L'assemblée générale en images

Service Public d'Alimentation en Eau Potable

Changement de gestionnaire au 1er janvier 2022 :

Le conseil municipal a décidé de confier à **Eau du Ponant** le soin exclusif d'assurer la gestion du service public d'alimentation en eau potable.

Eau du Ponant est une Société Publique Locale à capitaux 100% publics.

Elle exerce ses activités exclusivement pour le compte et sur le territoire des collectivités territoriales et leurs groupements qui en sont actionnaires.

Les élus des collectivités actionnaires siègent au Conseil d'Administration, ce qui leur permet de piloter la stratégie de la SPL et d'avoir connaissance des coûts réels.



Les engagements d'Eau du Ponant :

Intervention dans un délai maximal de 1h en cas d'urgence.

Accueil téléphonique assuré 24h sur 24, 365 jours par an :

- pendant les heures de bureaux : pour tous les appels ;
- en dehors des heures de bureaux : pour le service dépannage.

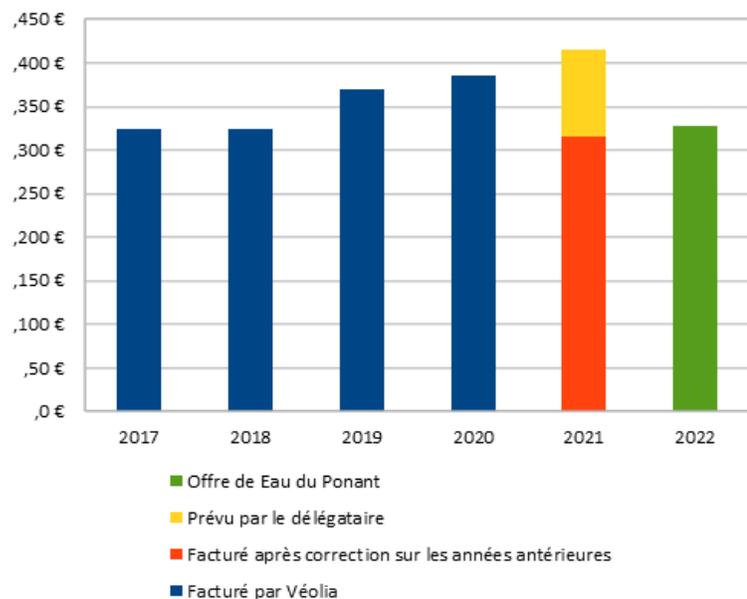
Ouverture ou Fermeture d'un branchement suite à la demande d'un usager : 48h

Remise d'un devis : sous 15 jours ouvrés après réception de votre demande

Délai de réalisation des travaux de construction d'un nouveau branchement : 15 jours ouvrables

Proposition d'un rendez-vous avec l'utilisateur : sous 8 jours

La facture de 120 m³



Après plusieurs années d'augmentation continue, l'offre de Eau du Ponant permet de retrouver un coût de l'eau comparable à celui que nous connaissions en 2017.



EAU DU PONANT

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL)

Eau du Ponant est la société publique locale qui dessert plus de 100 000 abonnés et 300 000 usagers, soit un tiers de la population du Finistère. Devenu opérateur de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la SPL assure aussi bien des missions de délégation de service public que des contrats de prestations, tant en ingénierie qu'en exploitation et en travaux.

Eau du Ponant naît de la confluence de plusieurs réalités favorables et d'une volonté politique forte :

· La loi du 28 mai 2010 qui crée le modèle des Sociétés Publiques Locales (SPL),

· La fin simultanée des contrats de délégation de service public de l'eau de 4 collectivités du Pays de Brest, détenus par le même prestataire privé,

· Le pragmatisme d'élus de terrain soucieux de bonne gestion, au-delà des positionnements politiques.

Le 1er avril 2012, Eau du Ponant prend en charge ses premiers contrats de Délégation de Service Public et devient la première Société Publique Locale de gestion de l'eau en France.

Eau du Ponant fournit l'ensemble des services de proximité du cycle de l'eau : captage, production, transport, distribution de l'eau potable puis collecte et épuration des eaux usées ; le tout en maintenant et entretenant les réseaux et le patrimoine



Notre gestion publique de l'eau repose sur trois convictions fortes :

- Un modèle coopératif, transparent et responsable,
- La solidarité territoriale,
- La mutualisation de moyens, source d'économies et d'amélioration de la qualité de service à l'utilisateur.

Chiffres clés :

- 32 collectivités actionnaires
- Plus de 50 communes desservies
- 200 salariés sur plus d'une vingtaine de métiers différents (exploitants, techniciens, conseillers, logisticiens...).
- 2 819 km de réseaux eau potable
- 1 706 km de réseaux assainissement
- Plus de 300 installations, dont 7 usines de production d'eau potable et 21 stations d'épuration
- 10 M € par an d'investissements sur les installations (réseaux et usines)



École : nouvelle équipe pédagogique

En cette rentrée scolaire 2021/2022 deux nouvelles enseignantes ont été affectées à l'école, Maïna Bernard pour la classe des CE/CM et Pola Blaize pour les Maternelles et CP. Pola assure également la direction de l'école.



La mairie a également fait l'acquisition de six nouveaux vélos dans le but de renouveler le parc. Un mélange de vélos pour les petits avec des draisienne et pour les plus grands avec des tricycles et un porteur.

Une nouvelle structure de jeux en janvier

Une structure de jeux sera livrée pour la rentrée de janvier 2022. Cette structure découpée en trois pôles sera installée à l'arrière de l'école dans le jardin.

Nous profitons de ce mot pour remercier chaleureusement l'Amicale Laïque de Plouyé qui s'est tout de suite positionnée pour faire un don afin de participer à l'acquisition de la structure de jeux.

Merci pour cette belle initiative et cette jolie participation.



La serre communale offre une production de qualité

Tomates, laitues, carottes, radis, courgettes, etc...

La serre de l'école est toujours active et les produits issus de cette production locale et 100% naturelle sont utilisés pour la cuisine du quotidien. Encore de bons petits plats à venir ! Nous rappelons que le tarif 2022 des repas à la cantine est fixé à 2.45€ pour les enfants et 3.00€ pour les adultes.

* Le règlement de la cantine est disponible en mairie.

École & ateliers créatifs

Halloween est toujours une source d'inspiration pour les enfants dont voici en photos, quelques-unes de leurs créations.

(Collages & peintures).



Tarifs applicables au 1er janvier 2022 pour la garderie :

Le matin : 1.52€

Le soir : 1.00€ de 16h30 à 17h30

1.30€ de 17h30 à 18h30 (soit un total de 2.30€)



Le règlement de la garderie est disponible en mairie.



À la garderie aussi, les enfants s'activent afin de réaliser de vrais chefs d'œuvre pour leur plus grand plaisir et celui de leurs parents.



Passage du Père Noël à l'école !

Vendredi 17 décembre, à la veille des vacances, le Père Noël est venu à l'école, distribuer quelques cadeaux aux enfants en guise d'entraînement avant sa traditionnelle grande tournée prévue durant la nuit du 24 au 25 décembre. Organisé avec le

soutien de l'Amicale Laique, ce moment privilégié, est toujours très attendu des enfants. Ces derniers en profitèrent pour échanger avec lui et également confirmer ou modifier leurs commandes.



Les actions du C.C.A.S.

Repas des Aînés : le 30 octobre 2021

Samedi 30 octobre, à la Maison des Associations, se déroulait le traditionnel repas des Aînés organisé par le C.C.A.S. de Plouyé.

Près d'une cinquantaine de convives étaient ainsi rassemblés pour déguster le menu concocté par notre agent communal, Élodie Pouliquen (cantinière).

L'an passé, ce repas, en raison des conditions sanitaires (Covid-19), n'avait pu se faire. Une occasion manquée pour un rendez-vous convivial très prisé par nos aînés, où, discussions animées et guinguette sont toujours à l'honneur.

Car même si les colis de Noël de l'an passé distribués à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus sur Plouyé furent appréciés, rien ne remplacera, dans le cœur de nos aînés, cet évènement.



L'équipe du C.C.A.S. accompagnée par la doyenne de l'assemblée, Madame Marie BIDEAU ainsi que notre doyen, Monsieur Armand CAM et son épouse.



Quelques pas de danse pour faciliter la digestion...

Point vaccination :

Le 3ème rappel de vaccination s'est déroulé le 25 novembre dernier au CAL de Huelgoat où 23 personnes ont reçues leur 3ème dose.

Cette 3ème dose était destinée aux personnes âgées de 65 ans et plus qui avaient reçues leur second rappel au mois de mars.



Anniversaire de notre doyen

Notre doyen, Monsieur Armand CAM, a fêté ses 94 ans le 10 décembre dernier.

Quelques membres du C.C.A.S. se sont rendus à son domicile pour marquer l'évènement et remettre un petit présent, à lui et à Germaine, son épouse, afin de leur témoigner de toute leur sympathie.

Une pensée émue pour notre doyenne, Jeanne PROVOST, qui nous a malheureusement quitté cette année.

Le bourg au rythme du calendrier



Le centre-bourg aux couleurs d'Halloween

Fin octobre, petites sculptures de bois et citrouilles maléfiques, confectionnées avec nos modestes moyens sont venues agrémenter le jardin de la mairie et les abords de la Maison des Associations.

Personnel communal et élus, se sont ainsi prêtés au jeu pour réaliser ces "chefs-d'œuvres", n'ayons pas peur des mots. Les nombreux "like" et "partage" figurant sur notre page Facebook, peuvent témoigner que l'expérience fut appréciée et cela nous motive à poursuivre nos recherches pour vous surprendre tout en essayant de rendre plus attractif notre joli village.



Atelier "loisirs créatifs" en mairie avec application d'une peinture phosphorescente pour un effet frisson garanti !



La mise en place ne fut pas aisée



Notre mascotte qu'il ne faut pas énerver...



Retour sur les activités estivales

Freestyle cet été

Le lundi 16 août, la mairie en partenariat avec le PMU (Plouyé Magic United) proposa une animation sur le football freestyle. **Samuel Gallo**, virtuose dans le domaine, anima cette journée de découverte ouverte aux jeunes de tous âges.

Cette discipline allie, en musique, jonglage et acrobaties avec le ballon. Un atelier bien suivi et apprécié des enfants.



Contact : 06 21 43 95 79



Atelier grimpe d'arbres

Retour en images sur l'atelier "**Grimpe d'arbres**" organisé le 15 juillet dernier sur le magnifique site boisé de la Chapelle Saint Mathurin à Plouyé.

Cette journée, proposée par l'équipe des **Rendez-vous des Monts d'Arrée** en partenariat avec **Merzhin Nature**, rencontra un très grand succès auprès des petits comme des plus grands.



Spectacle "La Française des Jeux"

Peut-être avez-vous eu la chance, fin juillet, d'assister à la grande loterie "**La Française des Jeux**" sur la place de l'église...

Ce spectacle très convivial et totalement décomplexé, présenté par la compagnie "**La Gazinière Cie La Quincaille**" et proposé par le service jeunesse des Monts d'Arrée, remporta un franc succès auprès des spectateurs.



Associations & Animations

Nouvelle saison pour le tennis de table

Le club de tennis de Table Huelgoat-Plouyé comme beaucoup de clubs sportifs a enfin pu commencer sa saison 2021-2022.

L'effectif du club malgré la COVID a connu une légère progression passant de 25 à 34 licenciés (20 adultes et 14 jeunes.) répartis en quatre équipes seniors, 1 équipe jeune et une équipe engagée en Challenge du Comité.

Les résultats enregistrés en ce début de championnat sont pour l'instant conformes aux objectifs fixés qui restent dans un premier temps le maintien de toutes les équipes et la montée de l'équipe des jeunes.

L'équipe A de Christian Rosconval évolue en Pré-Régional. Elle occupe la 5ème place et devrait assurer son maintien pour la phase retour.

La B composée d'Adrien Plassart, Yoann Toux, Clément Plassart et Antoine Claustre joue en D3 et occupe la 2ème place de son groupe.

La C qui évolue dans un groupe relevé de D3 Nord devrait se maintenir dans sa division.

La D de la capitaine Catherine Héréus devrait monter de D5 en D4 à la fin de la phase aller tout comme l'équipe jeune largement en tête de son groupe.

Début septembre l'école de tennis de table a repris ses activités au petit gymnase à Huelgoat.. Les mardis de 17h30 à 19H six jeunes confirmés sont encadrés par Catherine Héréus titulaire du diplôme d'entraîneur.

Les jeudis de 17h30 à 19h Laurent Le Bris a en charge l'encadrement de huit jeunes débutants âgés de 6 ans à 10 ans. Les adultes quant à eux occupent la salle les mêmes jours de 19h à 21h.

Cette saison une section « loisir adulte » a été créée. Elle fonctionne tous les samedis matin de 10h à 12h. Huit joueurs se retrouvent régulièrement dans une ambiance conviviale pour « taper la balle » sans esprit de compétition.

Il reste encore des places et tous les jeunes et adultes intéressés par la pratique du Tennis de Table peuvent toujours prendre contact soit auprès du Co Président Adrien Plassart au 06 37 73 57 96 soit auprès de Laurent Le Bris au 06 16 18 41 05.



Nouvelle association sur Plouyé : "En Tricotant"

Une nouvelle association a été constituée le 5 novembre dernier à la salle polyvalente. "En Tricotant" est née à l'initiative d'une nouvelle habitante, Mme Sophie Menard.

L'objectif, outre l'échange et le partage de connaissances et de techniques entre passionné(e)s, est d'offrir des cadeaux de qualités à des personnes handicapées.

Contact : Mme Sophie Menard : 06 45 41 88 79

Comité des fêtes

Pour faire suite à la démission de l'actuel Président du Comité, une assemblée générale, pour l'élection d'un nouveau bureau, est prévue **le 28 janvier 2022**, à 18 heures 30.

Ce sera l'occasion pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre le Comité des Fêtes, de participer à cette assemblée.

Le Comité des fêtes participe à des manifestations dans la Commune, telles que les Œufs de Pâques pour l'école ainsi que les divers Pardons des Chapelles et de l'église Saint-Pierre.

Un **calendrier prévisionnel des festivités** est planifié comme suit :

- Pardon de Saint-Mathurin le 08/05/2022
- Les Œufs de Pâques le 18/04/2022
- Pardon de Saint-Salomon le weekend de la Pentecôte
- Pardon de Saint-Maudez le 31/07/2022
- Pardon église Saint-Pierre au Bourg, le 28/08/2022

Pour ces manifestations, il sera tenu compte de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid.

Monts d'Arrée Communauté & ses animations

Les Rendez-Vous des Monts d'Arrée

Depuis septembre 2021, les Rendez-Vous des Monts d'Arrée proposent des espaces de rencontre itinérants, ouverts à tous, sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté.

« On bouge ensemble »

En plus de ces espaces ouverts toute l'année, les Rendez-Vous des Monts d'Arrée mettent en place l'animation "On bouge ensemble", qui propose des cycles de sport débutants, tous les quinze jours sur Mont d'Arrée Communauté.

Cette proposition s'adresse à tous les adultes qui souhaitent commencer ou recommencer une activité physique dans la convivialité et sans jugement. Les participants ont déjà ainsi pratiqué la course d'orientation, le vélo électrique, le badminton ou encore le kayak.

Les séances sont encadrées par le service sportif communautaire dans le cadre des Rendez-Vous des Monts d'Arrée. Elles sont gratuites et sur inscription, ouvert à tous, les jeudis après midi (tous les 15 jours).

Pour toute information, il est possible de contacter Gurvan au 07.89.73.83.05.

« Ar Garrigell – Lieu d'Accueil Enfants-Parents »

Nouveau sur la communauté de communes, « Ar Garrigell » est l'accueil des enfants accompagnés de leurs parents (grands parents, beaux-parents,...) et des futurs parents, proposé tous les vendredis matins de 9h à 11h30, en alternance sur différentes communes de Monts d'Arrée Communauté.

Le calendrier des accueils est disponible en mairie, via le compte facebook « Rdv des Monts d'Arrée » ou en envoyant un mail sur evs@epal.asso.fr.

Dans ce lieu, il est possible de jouer avec son enfant, de se poser, de partager des découvertes, de rencontrer d'autres enfants et d'autres parents, d'allaiter sereinement, ou encore d'échanger en toute confidentialité et avec respect de chacun.

L'accès est libre, gratuit et sans inscription, ouvert aux enfants de 0 à 5 ans.

Pour toute demande d'information, il est possible de joindre Océane au 06 73 17 16 09, ou venir rencontrer les accueillant.e.s lors des périodes d'ouverture.

« Ti Liamm – permanences numériques »

Une conseillère numérique accueille les habitants dans l'espace Ti Liamm (Tiny House) du mardi au vendredi matin. Elle est présente pour les aider dans leurs démarches administratives dématérialisées mais aussi dans l'utilisation des outils numériques (smartphone, tablette...). Dans cet espace ouvert à tous, les usagers peuvent aussi accéder librement à une connexion internet, un ordinateur, une imprimante/scanner.

Enfin, si des habitants souhaitent disposer d'une courte formation sur l'utilisation des outils numériques ou des sites internet administratifs, les animateurs restent disponibles et à l'écoute pour mettre en place des ateliers de médiation numérique au plus proche des besoins du territoire.

L'espace Ti Liamm se déplace dans chaque commune du territoire et reste 3 semaines dans chacune d'elle.

Pour connaître le calendrier des permanences, il est possible de joindre Anne au 07.88.98.49.65 et Gurvan au 07.89.73.83.05.



Une reprise attendue

En juillet 2021, pour fêter l'arrivée des vacances et surtout la fin de l'année scolaire, l'Amicale organisa un cochon grillé le 10 juillet 2021. Avec 250 repas de servis, cet évènement fut grandement plébiscité par les habitants et les parents d'élèves tous très mobilisés.

Comme chaque année, l'Amicale réalise sa collecte de journaux et cette année une date supplémentaire est rajoutée dans le calendrier afin de permettre aux habitants de Plouyé et des autres communes, de moins stocker à leur domicile. L'année dernière 7 tonnes 700 de journaux furent ainsi livrés. Une franche réussite !

Merci encore à toutes et tous pour votre implication dans cette démarche écoresponsable.



Notre traditionnel bal costumé qui devait se tenir **le 27 novembre** dernier est reporté à une date ultérieure qui reste encore à définir.

Dates à retenir :

- Repas tartiflette **le 26 février 2022**
- Kermesse **le 25 juin 2022**

L'Amicale tient à remercier toutes les personnes qui contribuent à la bonne organisation et réalisation des différentes manifestations programmées ainsi que toutes les personnes qui assistent aux évènements. Sans vous, rien ne serait possible.



Première vente de sapins organisée par l'Amicale. 37 sapins de différentes tailles vendus lors de la collecte de journaux du 4 décembre dernier.



Les préparatifs du cochon grillé de cet été.



Collectes des journaux :

Vous pouvez déposer vos journaux à l'ancienne salle de gouren en face de l'école de 10h à 12h aux dates suivantes :

*Samedi 26 février 2022
Samedi 23 avril 2022
Un samedi en juin dont la date reste à définir*

*Audrey CAM
Présidente de l'Amicale Laïque
06.76.40.02.84*

Club du 3ème âge



Les adhérents ravis de reprendre leurs activités et d'échanger à nouveau
(Crédit photo Sylvanna Tripoz)

Une rentrée tardive

Le club a fait sa rentrée en septembre dernier. Après une année bien difficile en raison de la pandémie Covid-19, cette rentrée fut d'autant plus appréciée par l'ensemble des membres actuellement au nombre de 20.

Et désormais, il y a une nouveauté au club : l'accueil se fait désormais sans limite d'âge. Les nouveaux retraités peuvent donc rejoindre le groupe dès à présent.

Pour rappel, les rendez-vous sont fixés le jeudi, à la maison des associations, à partir de 14h tous les quinze jours. Belote, partie de dominos, lotos et autres, sont au programme.



Les adhérents à Lannedern lors du repas de fin d'année
(Crédit photo Sylvanna Tripoz)



Quelques adhérents réunis autour d'une partie de loto lors de la rencontre du 28 octobre 2021

Le 22 novembre, beau succès pour le concours de belote avec 48 participants.

Le 25 novembre, tous les membres du club furent conviés au repas de fin d'année organisé à Lannedern au restaurant "Le Grand Pas".

Enfin, pour clôturer cette année peu ordinaire, un goûter de Noël amélioré fut servi à la maison des associations le 16 décembre.

Le bureau vous souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 2022.

**La Présidente,
Yvette Le Jeune.**



Colis de Noël pour les 90 ans et plus

L'équipe du C.C.A.S. s'est mobilisée en cette fin d'année pour distribuer aux personnes âgées de 90 ans et plus, le traditionnel colis de Noël, composé de douceurs toujours très appréciées.

Une occasion de marquer les fêtes et d'apporter un peu de gaieté.





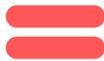
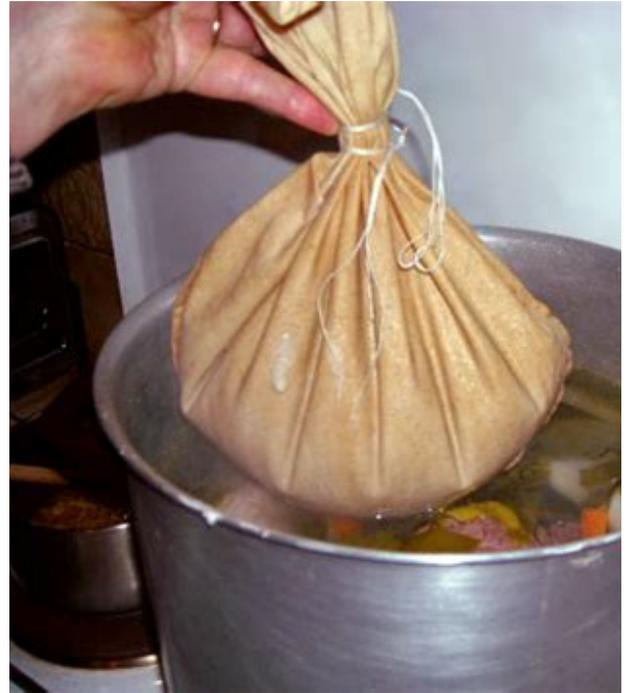
FARS SAC'H

- 1 Lur bleud ed-du
- 1/2 Litrad laezh
- 1 Vi pe zoken 2
- 1 Gontellad bloneg
- 1/2 tasad rezin sec'h
pe bruneoz pe an daou

Holen, kig-moc'h sall ha legumaj a bep seurt
Meskit mat pep tra, bleud, laez, vi, bloneg teuzet ha rezin... Er
pod soubenn'vo lakaet ar c'hig hag al legumaj.

Kemerit ur sac'h bihan lien tev a-walc'h ha lakait an toaz e-
barzh gant sikour unan bennak eus an ti. Serrit pa verv an
dour. Lezit da boazhan e-pad div eur vat.

Tennit ar sac'h er-maez da zistanan. Bruzunit ar fars en ur
drein ar sac'h etre ho taouarn gant un torch war an daol.
Lakait war ur plad ha servijit, da heul, ar c'hig hag al legumaj.



Fondant au chocolat

Les ingrédients :

- 300 gr chocolat noir
- 200 gr beurre salé
- 150 gr sucre
- 5 oeufs



Les différentes étapes à suivre :

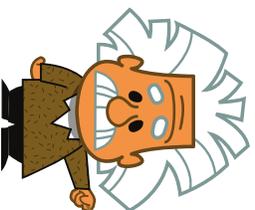
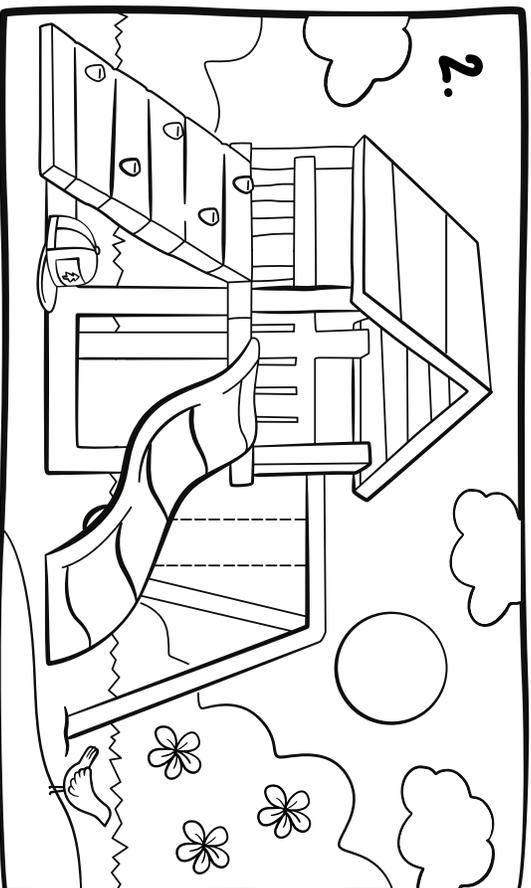
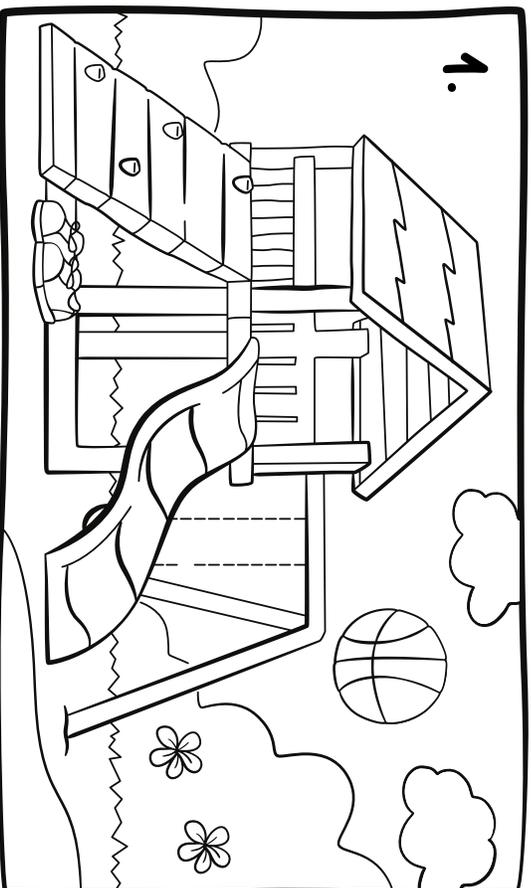
- Allumer le four à 180°
- Faire fondre le chocolat avec le beurre dans une casserole
- Mélanger le sucre avec 3 oeufs entiers et 2 jaunes
- Monter en neige ferme les 2 blancs réservés
- Mélanger le chocolat/beurre fondu avec le sucre/oeufs
- Ajouter délicatement les blancs montés
- Enfourner 10 mn à 180° puis baisser à 160° et laisser 30 mn
- Sortir du four et laisser refroidir
- Servir avec une crème anglaise maison.

*Virginie Bournigal,
Conseillère municipale.*



REPÉREZ LES DIFFÉRENCES

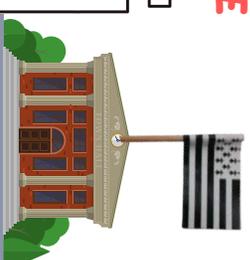
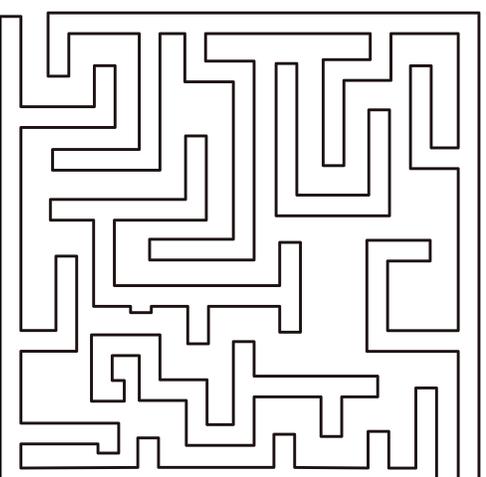
FEUILLE DE COLORIAGE



		9	7	3		5	2	6
		5		2		8		
6		8					4	7
	4		6		9		6	2
8	9		5				8	
2	6			1		1	6	8
9	5	1		6	4	2		

SUDOKU

AIDEZ MR LE MAIRE à
RETROUVER SA MAIRIE



Infos pratiques



Tarifification des ordures ménagères 2022

Foyers (2 personnes et plus)	181.50 €
Personne seule	91.50 €
Gîtes	98.00 €
Résidences secondaires	120.00 €
Cantines scolaires < 50 rationnaires	335.50 €
Cantines scolaires 50 à 100 rationnaires	557.00 €
Très petits producteurs (chambres d'hôtes, artisans, etc...)	88.00 €
Petits producteurs (bars, petites restaurations, petits commerces, etc...)	113.00 €
Moyens commerces alimentaires et restauration	278.50 €



Dématérialisation des permis de construire et déclarations préalables au 1er janvier 2022

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme concerne les demandes de permis de construire, de permis d'aménager, de permis de démolir et de certificat d'urbanisme, ainsi que les déclarations préalables de travaux.

À compter **du 1er janvier 2022**, toutes les nouvelles demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées en ligne à l'adresse suivante :

admin@mairie-plouye.fr

Toutefois, si le dépôt en ligne des demandes est possible, il demeure facultatif. Les pétitionnaires auront ainsi toujours le choix de déposer ou d'envoyer leur demande en mairie, en version papier.



Listes électorales 2022

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Pour vous inscrire : il vous suffit de passer au secrétariat de la mairie ou par courrier adressé à votre mairie, en y joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Pour information, la commune de Plouyé compte actuellement 486 électeurs inscrits sur nos listes électorales.

